

COMITE SOCIAL TERRITORIAL BIS DU 12 OCTOBRE 2023

2^{ème} passage pour le dossier de la direction de l'éducation-jeunesse et sport

Le **SNUTER18-FSU** avait bien insisté lors du 1^{er} CST pour :

- attribuer des véhicules de service de remisage permanent pour les ATTEE de l'équipe volante qui seront prochainement embauchés, comme leurs collègues sur des fonctions identiques.
- valoriser le poste d'ATTEE expert au grade de d'agent de maîtrise

La réponse de la part de la Direction générale et de la DRH reste la même : **c'est NON !!!**

Argument avancé par la direction générale et la DRH « *un agent volant sera bien remboursé de ses frais kilométriques, et en plus c'est déductible des impôts ; cela prend largement en compte l'usure du véhicule et qu'avec un **salaire de départ à 1700 euros bruts par mois**....personne ne trouvera mieux ailleurs* »

Pour aller travailler, il faudra quand même avoir une « bonne » voiture pour faire les kilomètres et passer à la pompe pour un **remboursement « vertigineux » allant de 14 centimes à 18 centimes du km au grand maximum! Nous rappelons que le litre de carburant approche les 2€ !**

Bref, pour résumé : les futurs ATTEE de l'équipe volante ne devront pas se plaindre et en plus devons payer pour aller travailler ! **FABULEUX !**

Pourtant certains agents hauts placés bénéficient de véhicules de façon permanente (donc aucun frais) et touchent environ 40 000 € de primes par an, voire plus....La pilule est dure à avaler....mais vraiment dure !!

Et pour le grade d'agent de maîtrise de « l'ATTEE expert » et bien c'est **NON** également : les lignes directrices de gestion ne « permettraient » pas de flécher ce poste sur le grade d'agent de maîtrise ! Le SNUTER18-FSU a donc demandé à modifier les lignes directrices de gestion...La réponse est **NON !!! La DRH nous a rappelé la décision du DGS : le SNUTER18-FSU et certains agents ont attaqué les lignes directrices de gestion au tribunal administratif...donc pas de re-négociation avant la décision....**

Et comment on appelle cette méthode ??? Du chantage au dialogue social !

C'est donc sans surprise que les syndicats ont de nouveau voté CONTRE à l'unanimité !

